



GUIDES

RENTRÉE
2016

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

APRÈS LA 2^D DE

**GÉNÉRALE ET
TECHNOLOGIQUE**

**CHOISIR SON
BACCALAURÉAT**



www.onisep.fr/lalibrairie

ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

À DÉCOUVRIR !



ONISEP

ÉDITION
2016

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS | N°67

DOSSIER

Après le BAC

Bac par bac,
bien choisir pour réussir

Toutes les filières :
**BTS, DUT, licences,
masters, prépas, écoles**

Les formations par secteur
+ 6 000 adresses



JANVIER 2016 - PRIX FRANCE & DOM-TOM : 9 €



www.onise

9€



onise



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

En vente sur www.onise.fr/lalibrairie



Ministère de l'Éducation nationale

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Office national d'information sur les enseignements et les professions

12 mail Barthélemy-Thimonnier,

CS 10450 Lognes

77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

Tél. : 01 64 80 35 00

Publication de l'Onisep

Directeur de la publication : George Asseraf

Directrice adjointe : Marie-Claude Gusto

SERVICES CENTRAUX

Éditions cross-média

Cheffe de département : Stéphanie Desmond

Rédactrice en chef : Laurence Congy

Secrétaire de rédaction : Julien

Retaillaud

Correctrice : Valérie Doineau

Ressources documentaires

Chef de département : Gilles Foubert

Documentaliste : Pierre Martin

Studio

Chef de service, conception

graphique et design : Bruno Delobelle

Maquette et mise en pages : Isabelle

Sénéchal

Iconographe : Christelle Lebert

Fabrication

Cheffe de service : Marie-Christine

Jugeau

Photogravure : Key Graphic (Paris)

Diffusion et commercialisation

Onisep VPC - 12, mail Barthélemy-

Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437

Marne-la-Vallée Cedex 2 • Internet :

onisep.fr/lalibrairie • Relations

clients : service_clients@onisep.fr

Publicité

Mistral Média - 42, avenue Klébert,

75016 Paris • Tél. : 01 40 02 92 60

• Contacts : Directeur général : Luc

Lehéricy (luc.lehericy@mistralmedia.

fr) • Directeur commercial : Vivian

Favro (vivian.favro@mistralmedia.fr)

Plan de classement Onisep : ENS

730010

Le kiosque : LEGT/LP

Dépôt légal : février 2016

Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.

SE DÉCIDER POUR UN BAC... ET AU-DELÀ

Vous êtes aujourd'hui élève de 2^{de} générale et technologique. Il y a donc quelques mois, vous avez choisi, au terme de votre scolarité au collège, de vous engager dans un cycle d'études de 3 ans conduisant aux différentes séries générales et technologiques du baccalauréat, diplôme ouvrant l'accès aux formations de l'enseignement supérieur débouchant sur des emplois des niveaux III (technicien supérieur, bac + 2) et supérieurs (cadre, ingénieur, enseignant, chercheur, bac + 3, bac + 5...). En 2^{de} générale et technologique, vous apprenez à consolider votre culture générale, à acquérir des méthodes de travail et, grâce notamment aux enseignements d'exploration, à vous déterminer pour une filière générale ou technologique en 1^{re} et terminale. Au cours de ces 2 années, vous bénéficierez d'enseignements qui se spécialiseront progressivement dans la perspective des formations du supérieur. Le choix que vous allez opérer traduit donc votre détermination pour un profil d'études supérieures. Il doit être cohérent avec vos aspirations, votre investissement, dans une dynamique de projet personnel et professionnel... Ce guide est conçu comme un outil pratique de référence accompagnant votre réflexion et facilitant vos échanges avec vos proches, vos enseignants ou avec le conseiller d'orientation-psychologue (COP) au lycée ou au centre d'information et d'orientation (CIO)... Vous pourrez ainsi découvrir ou confirmer une motivation positive pour la série de bac correspondant le mieux à l'avenir que vous souhaitez.

George Asseraf
IGAENR/Directeur de l'Onisep

Sommaire

Les bacs généraux en fiches	p. 2
La voie générale : viser l'université ou une grande école	p. 2
Bac ES	p. 4
Bac L	p. 6
Bac S	p. 8
Les bacs technologiques en fiches	p. 10
La voie technologique : cap sur les études supérieures	p. 10
Bac STI2D	p. 12
Bac STD2A	p. 14
Bac STL	p. 16
Bac ST2S	p. 18
Bac STMG	p. 20
Bac STAV	p. 22
Bac TMD	p. 24
Bac STHR	p. 26
Guide pratique	p. 28
Les étapes du bac	p. 28
Après le bac	p. 30
Schéma des études supérieures après le bac	p. 32
Le calendrier de l'orientation	p. 34
Comment et où s'informer ?	p. 36
Petit récapitulatif des questions à se poser	p. 38

Découvrez et commandez
en un clic nos publications
www.onisep.fr/lalibrairie

La voie générale

Viser l'université ou une grande école

Cette voie permet d'acquérir une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et des méthodes de travail utiles pour suivre des études supérieures. Plus de 1 bachelier général sur 2 s'inscrit à l'université.

↳ Les 3 séries ES, L, S et leurs points forts

Au sein de cette voie, le choix d'une « série » se fait en fonction des centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études envisagées. On distingue 3 séries :

- **la série économique et sociale (ES)**, centrée sur les sciences économiques et sociales. Les mathématiques, l'histoire-géographie et les langues vivantes y tiennent une place importante.

Cette série prépare plus particulièrement à des poursuites d'études dans les domaines de l'économie, de la gestion, du droit, des sciences politiques, du commerce ou encore des sciences humaines ;

- **la série littéraire (L)**, essentiellement centrée sur les lettres et sciences humaines (français, littérature, philosophie, langues, histoire-géographie), mais aussi sur les arts.

Cette série prépare surtout à des poursuites d'études dans le domaine des lettres, des langues, des sciences humaines, du droit et des arts ;

- **la série scientifique (S)**, centrée sur les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur ou écologie, agriculture et territoires...).

Cette série conduit à des poursuites d'études dans les domaines des sciences et des technologies ou de la santé.

↳ Les « profils » des séries générales

Au sein de chaque série se dessinent des « profils » d'études différents, qui permettent soit d'**approfondir** une des disciplines dominantes de la série (par exemple : maths, physique-chimie en S ; langue vivante en L...), soit de **s'ouvrir** à des domaines nouveaux (par exemple : droit et grands enjeux du monde contemporain en ES, maths en L...).

Le meilleur profil n'est pas seulement celui qui permet d'accroître vos compétences dans une matière où vous vous sentez à l'aise, mais aussi celui qui vous permet d'obtenir votre bac dans les meilleures conditions !



© WAVEBROK/MEDIA/MICRO/FOTOLIA.COM

Il faut aussi penser à l'après-bac. Si le choix du profil renforce le poids d'une des disciplines majeures, il doit aussi vous aider à affiner votre projet d'études supérieures. Ainsi, choisir l'enseignement d'arts en série L est logique si l'on veut s'engager ensuite dans une licence d'arts...

↳ Après un bac général

Études longues (5 ans) ou études plus courtes (2 à 3 ans), les choix de poursuites d'études après le bac sont diversifiés.

- S'inscrire à l'**université** permet de préparer une **licence** en 3 ans (L1, L2, L3). Avec 45 licences, une large palette de disciplines est proposée. En principe, un bachelier peut candidater dans la licence de son choix. Dans les faits, il est difficile de réussir dans certains domaines sans cohérence avec son bac d'origine, surtout si l'objectif est d'obtenir le diplôme du **master** en 2 ans (M1, M2). À noter : ceux qui souhaitent se diriger vers les métiers de l'enseignement s'inscrivent, à l'issue de leur licence, dans une école supérieure du professorat et de l'éducation (Espé) pour y préparer un master spécifique et passer en fin de M1 le concours visé.



→ Taux d'inscription des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac L	Bac ES	Bac S
Université (hors IUT)	71 %	52 %	53 %
IUT	2 %	12 %	12 %
STS	10 %	11 %	6 %
CPGE	8 %	6 %	19 %
Autres formations (y compris écoles de commerce, d'ingénieurs et d'art)	9 %	12 %	12 %

Source : extrait de *Repères et références statistiques*, 2015, bacheliers de la session 2014.

- Intégrer une **classe préparatoire aux grandes écoles** (CPGE) dans un lycée permet de préparer, en 2 ans, les concours d'entrée dans différentes grandes écoles : écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles normales supérieures (ENS)... En fonction de sa série de bac, différentes filières de prépa sont accessibles. Sélection sur dossier.
- Intégrer une **école spécialisée** (dans le domaine du social, du paramédical, de la communication, du journalisme...), une école d'ingénieurs ou de commerce, un institut d'études politiques (IEP) est également possible. Le recrutement, sélectif, se fait généralement sur concours pour 2 à 5 années d'études.
- Choisir des études plus courtes en préparant, en 2 ans après le bac, un **DUT** à l'université ou un **BTS** en lycée ou école permet de se spécialiser rapidement en se préparant à différents métiers, ou de compléter sa formation, notamment avec une licence professionnelle (en 1 an).

Pour en savoir plus sur les différentes filières du supérieur, lire « *Après le bac* », page 30. ■

INFO +

Les enseignements de spécialité des bacs généraux

> **Bac S** (scientifique)

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique
- Écologie, agronomie et territoires (dans les lycées agricoles)

> **Bac ES** (économique et social)

- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

> **Bac L** (littéraire)

- Arts
- Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec)
- Langues vivantes (LV3 ou langue vivante approfondie)
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des maths... Une série pour mieux comprendre le monde contemporain.

© KUPICOO/STOCKPHOTO.COM



↳ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, enseignement moral et civique, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série. S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un enseignement de sciences économiques et sociales pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences humaines (science économique, sociologie et science politique) ;

- un enseignement de mathématiques pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En terminale, la spécialisation devient plus forte. Des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, enseignement moral et civique), à côté des **enseignements spécifiques** qui ont un poids plus important qu'en 1^{re} :

- sciences économiques et sociales (coef. 7 ou 9) ;
- mathématiques (coef. 5 ou 7) ;
- histoire-géographie (coef. 5).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective de la poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, 2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- 2 enseignements facultatifs (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

➤ Poursuites d'études

Le bac ES permet d'envisager des poursuites d'études longues dans une grande variété de domaines.

- Plus de la moitié des bacheliers ES s'inscrivent à l'**université**, notamment en licence d'économie et gestion, de droit, de langues, de lettres ou de sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie...). L'objectif est ensuite de se spécialiser en master. L'accès sélectif est alors lié à la licence choisie.
- Autre voie choisie: les **classes prépa** qui conduisent, selon les filières, à différents concours d'entrée de grandes écoles : écoles de commerce, écoles normales supérieures (ENS), instituts d'études politiques (IEP)...
- Il est également possible d'intégrer une **école** directement après le bac, pour 3 à 5 ans d'études : écoles de commerce, de journalisme, d'architecture, IEP... Sélection sur concours ou dossier.
- Enfin, opter pour un **BTS** ou un **DUT**, en 2 ans après le bac, permet d'exercer rapidement un métier ou de continuer ses études dans une large palette de spécialités (commerce, vente, gestion, communication, tourisme, carrières juridiques ou sociales...). Ces diplômes peuvent être complétés par une licence pro (en 1 an).

➤ Perspectives professionnelles

Le bac ES prépare plus particulièrement aux métiers de la gestion, de la comptabilité, de la banque et des assurances, de la vente et de la distribution, des ressources humaines, du droit, de l'immobilier et de l'enseignement. ■

➔ La 1^{re} et la T^{le} économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 ³⁾
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 ⁴⁾
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques	-	1 h 30	3 ³⁾ et 4 ⁴⁾
- sciences sociales et politiques	-	1 h 30	
- économie approfondie	-	1 h 30	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	5)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{f)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{g)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{h)}	-	-	

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS est validé en cours de formation, affecté du coef. 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si Mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2.

Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

Bac L

Littéraire

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts... une série recentrée sur les lettres.



© STEVE DEBENPORT/ISTOCKPHOTO.COM

↳ Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la littérature, aux langues... et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle.

À noter : cette série permet de choisir jusqu'à 3 langues vivantes, de renforcer sa LV1 ou LV2, d'étudier de manière plus approfondie la littérature étrangère ou les langues de l'Antiquité (latin, grec).

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement de littérature**, qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques ;
- un **enseignement de littérature étrangère en langue étrangère** ;
- un **enseignement de sciences** ;
- un **enseignement obligatoire** à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre, arts du cirque), les langues vivantes ou les mathématiques.

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, enseignement moral et civique), à côté des **enseignements spécifiques** à la série L, pour tous les élèves :

- histoire-géographie ;
- littérature ;
- littérature étrangère en langue étrangère ;
- philosophie.

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- arts ;
- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- LV3 ;
- LV1 ou LV2 approfondie ;
- mathématiques ;
- droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des exemples et des situations concrets).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum), au choix, dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} littéraire (L)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	5 ¹⁾
LV1 et LV2 a) b)	4 h 30	4 h	4 (LV1) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive c)	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique d)	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés e)	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
Sciences	1 h 30	-	2 ²⁾
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1 ^{re} et un enseignement de spécialité au choix en T ^{le} parmi :			
- arts f)	5 h	5 h	6 ³⁾
- arts du cirque	8 h	8 h	
- LCA : latin g)	3 h	3 h	
- LCA : grec g)	3 h	3 h	
- LV3 a) b)	3 h	3 h	
- LV1 ou LV2 approfondie	3 h	3 h	
- mathématiques	3 h	4 h	
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 a) b) g)	3 h	3 h	4)
LCA : latin g)	3 h	3 h	
LCA : grec g)	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts h)	3 h	3 h	
• Atelier artistique i)	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française j)	-	-	

→ Poursuites d'études

- Les littéraires s'inscrivent principalement à l'université en licence arts, lettres, langues ou sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie...). Certains le font en parallèle des CPGE littéraires, qui préparent aux concours des grandes écoles (ENS, écoles de commerce, IEP...). Le taux d'admission étant réduit, la majorité d'entre eux poursuit en fac. Le droit convient aussi aux L. L'objectif est de continuer en master ou de rejoindre une école pour acquérir une formation professionnelle : enseignement, documentation, journalisme, métiers du livre ou de la culture, traduction...
- Il est possible d'opter pour un BTS ou un DUT. Certains forment aux métiers du tourisme, de la communication, aux carrières juridiques ou sociales. Ils peuvent être complétés par une licence pro.

→ Perspectives professionnelles

Les débouchés se situent dans l'enseignement et les métiers de l'information et de la communication, la documentation, les bibliothèques, le journalisme, l'édition, la traduction et l'interprétariat, voire la publicité... Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, culture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse). Les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme... Les secteurs du paramédical, de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.
 b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.
 c) L'enseignement d'EPS est validé en cours de formation, affecté du coef. 2.
 d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.
 e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série.
 f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.
 g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative.
 h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.
 j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.
 1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 2).
 2) Épreuve anticipée en 1^{re}.
 3) Épreuves d'arts : à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 3).
 4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

Bac S

Scientifique

Un bac pour ceux qui sont particulièrement intéressés par les matières scientifiques (maths, physique...), l'écologie et l'agronomie, l'informatique et les sciences du numérique.

© SEANSHOY/ISTOCKPHOTO.COM



↳ Pour qui ?

Pour ceux qui envisagent en priorité des poursuites d'études supérieures scientifiques.

↳ Au programme

En 1^{re}, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, enseignement moral et civique, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- mathématiques, pour acquérir les notions et les concepts fondamentaux au travers d'activités de recherche et de résolution de problèmes ;

- physique-chimie pour mettre l'accent sur la démarche expérimentale ;
- sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires (enseignement dispensé dans les lycées agricoles).

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, enseignement moral et civique), à côté des **enseignements spécifiques** dont le poids est plus important qu'en 1^{re} :

- mathématiques (coef. 7 ou 9) ;
- physique-chimie (coef. 6 ou 8) ;
- sciences de la vie et de la Terre (coef. 6 ou 8) ou sciences de l'ingénieur (coef. 8) ou écologie, agronomie et territoires (coef. 7 ou 9).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents :

- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- informatique et sciences du numérique : introduction à l'informatique numérique, aux algorithmes, aux langages et architectures informatiques pour comprendre les usages (Internet, réseaux sociaux...), les créations (objets numériques, représentations 3D...), les applications (logiciels) et les enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne...) ;
- écologie, agronomie et territoires, préparé en lycée agricole (étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines et prenant en compte le développement durable).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

→ La 1^{re} et la T^{le} scientifique (S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Français	4 h	-	4 ¹⁾
LV1 et LV2 ^{a) b)}	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique ^{d)}	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés ^{e)}	1 h	-	2 ²⁾
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Mathématiques	4 h	6 h	7 ou 9 ³⁾
Physique-chimie	3 h	5 h	6 ou 8 ³⁾
Sciences de la vie et de la Terre ou Sciences de l'ingénieur ^{e) f)}	3 h	3 h 30	6 ou 8 ³⁾
ou Écologie, agronomie et territoires ^{e) g)}	7 h	8 h	6 ou 8 ³⁾
Philosophie	-	3 h	3
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	3
Un enseignement de spécialité au choix parmi ^{f) :}			
- mathématiques	-	2 h	2
- physique-chimie	-	2 h	2
- sciences de la vie et de la Terre	-	2 h	2
- informatique et sciences du numérique	-	2 h	2
- écologie, agronomie et territoires ^{g)}	-	2 h	2
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : LV3 ^{a) b)}	3 h	3 h	4)
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts ^{h)}	3 h	3 h	
hippologie et équitation ^{g)}	3 h	3 h	
pratiques sociales et culturelles ^{g)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ⁱ⁾	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{j)}	-	-	

→ Poursuites d'études

Le bac S est naturellement adapté à la poursuite d'études en sciences ou en santé, tout en ouvrant à bien d'autres domaines.

- De nombreux bacheliers S rejoignent l'**université**, notamment en santé, en sciences (maths, informatique, mécanique...), en économie-gestion ou en sport. Prévoir des études longues : 5 ans pour le master, jusqu'à 11 ans pour devenir médecin.

- Autre voie : les **classes prépa** scientifiques qui conduisent aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs, vétérinaires, militaires ou des écoles normales supérieures (ENS). Les prépas économiques et littéraires sont également adaptées.

- Opter pour un **BTS** ou un **DUT**, en 2 ans après le bac, permet d'exercer rapidement un métier ou de continuer ses études.

- Enfin, il est possible d'intégrer une **école** directement après le bac, pour 3 à 5 ans d'études : écoles d'ingénieurs, de commerce, du paramédical, d'architecture... Sélection sur concours ou dossier.

→ Perspectives professionnelles

En tant que filière scientifique, la série S prépare notamment aux métiers d'ingénieur (en aéronautique, mécanique, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, énergie, environnement, électronique, informatique et technologies numériques...) et aux professions médicales.

À ne pas négliger non plus les études d'architecture et d'urbanisme, les écoles militaires, les formations dans les domaines de l'audiovisuel, du sport et de l'enseignement. ■

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS est validé en cours de formation, affecté du coef. 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les choix de Sciences de l'ingénieur et d'Écologie, agronomie et territoires, les TPE sont intégrés dans l'horaire de chaque discipline.

f) Dans le cas du choix de Sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires, le choix d'un enseignement de spécialité est facultatif.

g) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

j) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Si choix d'un enseignement de spécialité.

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

La voie technologique

Cap sur les études supérieures

Cette voie prépare à la poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans après le bac, voire jusqu'à bac + 5... pour les plus ambitieux. Ainsi, près de la moitié des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un DUT, les autres se dirigeant vers l'université ou les écoles spécialisées.

↳ Les 8 séries et leurs points forts

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, laboratoire, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de situations de terrain.

Les enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...) vous permettent de consolider les savoirs fondamentaux en vous donnant des repères culturels et historiques.

- La série **sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)** s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en relation avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et DUT, ou un accès aux études longues (licence pro, diplôme d'ingénieur) pour les plus motivés.

- La série **sciences et technologies de laboratoire (STL)** concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie... Les travaux pratiques en laboratoire, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

- La série **sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)** vise les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série débouche sur la préparation, en 2 ans, du BTS des arts appliqués ou du diplôme des métiers d'art (DMA).

- La série **sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)** s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques

sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS du secteur paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

- La série **sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)** est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Elle propose, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une préparation à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT) à bac + 5 et au-delà (diplômes des écoles supérieures de commerce et de management, diplôme d'expertise comptable, masters).

- La série **sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)** concerne les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

- La série **techniques de la musique et de la danse (TMD)**, après une 2^{de} spécifique, vise particulièrement les élèves qui pratiquent la danse ou un instrument et qui sont inscrits au conservatoire. Les options « instrument » ou « danse » occupent une part importante dans l'emploi du temps. Cette

© LISE GAGNE/ISTOCKPHOTO.COM



→ Taux d'inscription des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac ST2S	Bac STMG	Bac STL	Bac STI2D	Autres bacs techno ⁽¹⁾
Université (hors IUT)	25 %	23 %	36 %	13 %	11 %
IUT	2 %	11 %	14 %	24 %	2 %
STS	12 %	42 %	32 %	41 %	52 %
CPGE	0 %	2 %	3 %	4 %	1 %
Autres formations	9 %	4 %	3 %	5 %	3 %

(1) STAV, STD2A, TMD, hôtellerie (devenu STHR).

Source : extrait de *Repères et références statistiques*, 2015, bacheliers de la session 2014.

série prépare principalement aux études supérieures artistiques au conservatoire (sur concours) et à l'université (musicologie, arts...).

- La série hôtellerie, en cours de rénovation, est devenue la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR). Si ce bac se prépare après une 2^{de} spécifique, sa rénovation favorise le passage en 1^{re} STHR d'élèves issus d'une 2^{de} générale et technologique.

Pour en savoir plus sur le bac STHR, lire pages 26 et 27.

→ Les spécialités des séries technologiques

Chaque série de bac technologique (sauf les séries STD2A, ST2S et STHR) permet d'acquérir une petite spécialité dans un domaine particulier (voir encadré ci-contre). Elle vous aide à préparer votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

→ Après un bac techno

Études courtes (2 à 3 ans) ou plus longues (5 ans), les choix d'études après un bac technologique sont diversifiés. Un premier palier (en 2 ans) avant de faire le choix de poursuivre des études plus longues est le plus souvent conseillé pour réussir.

- Les **BTS** et les **DUT** (en 2 ans) offrent des spécialités en cohérence avec le bac obtenu. En BTS/BTSA, les dossiers des bacheliers technologiques et professionnels sont examinés en priorité. Les candidats ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

- Les **écoles spécialisées** (du secteur social, paramédical, du commerce et de la communication...) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier).

- **Certaines classes préparatoires** aux grandes écoles (CPGE) sont réservées aux bacheliers STI2D, STL, STAV et STMG.

- Le taux de réussite des bacheliers technologiques à l'**université** est faible, car leur bac ne prépare pas aux études théoriques des **licences** qui impliquent d'être très autonome dans son travail et de bien maîtriser la rédaction. Proposée par certaines universités, 1 année de mise à niveau est souvent conseillée. ■

→ Voir « Après le bac », page 30.

INFO +

Les spécialités des bacs technologiques

> **Bac STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)

- Ressources humaines et communication

- Mercatique

- Gestion et finance

- Systèmes d'information de gestion

> **Bac STL** (sciences et technologies de laboratoire)

- Biotechnologies

- Sciences physiques et chimiques en laboratoire

> **Bac STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)

- Architecture et construction

- Énergies et environnement

- Innovation technologique et éco-conception

- Systèmes d'information et numérique

> **Bac TMD** (techniques de la musique et de la danse)

- Instrument

- Danse

Bac STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

S'appuyant sur les nouvelles technologies (portable, tablette, objet connecté...), le bac STI2D s'adresse à ceux qui s'intéressent à l'innovation dans le respect de la préservation de l'environnement.



© PHOTOIR

➤ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la transition énergétique, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente en vue d'une poursuite d'études.

➤ Au programme

La série STI2D vous permet d'acquérir des compétences technologiques transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les programmes de mathématiques et de physique-chimie sont adaptés pour vous donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques. Ces derniers reposent sur une démarche d'analyse fondée sur 3 approches complémentaires (« énergie », « information » et « matière »), qui permettent d'aboutir à la création de solutions techniques en intégrant les contraintes propres au monde industriel, y compris le développement durable.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Le bac STI2D propose des enseignements **propres** à chacune des 4 spécialités. Dans chacune d'entre elles, l'accent est mis sur l'une des 3 approches technologiques : « énergie » (énergies et environnement), « information » (systèmes d'information et numérique) ou « matière » (architecture et construction ; innovation technologique et éco-conception).

À noter : 1 h hebdomadaire d'enseignement technologique dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STI2D

Votre spécialisation est progressive même si vous choisissez une spécialité parmi les 4 existantes, **au moment de votre inscription en 1^{re} STI2D**. Selon les lycées, la spécialité ne devient déterminante qu'au terme du 1^{er} trimestre de la classe de 1^{re}, ou à partir de la classe de terminale. Le choix de la spécialité n'est pas figé non plus. Vous pouvez en changer dans les premiers mois de la classe de 1^{re} ou de terminale, en motivant votre demande par un projet... et sous réserve de places disponibles.

• **Innovation technologique et éco-conception** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives à la structure et à la matière, qui respectent des contraintes économiques et environnementales. Cette approche développe des compétences dans l'utilisation des outils de conception et dans la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

- **Systèmes d'information et numérique** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluritechniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'information. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluritechniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.

- **Énergies et environnement** : cette spécialité explore le domaine de l'énergie et sa gestion. Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'efficacité énergétique de tous les systèmes intégrant une composante énergétique, leur impact sur l'environnement et l'optimisation du cycle de vie. Les systèmes étant communicants, la maîtrise de l'énergie exige des compétences sur l'utilisation des outils de commande.

- **Architecture et construction** : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respectent des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

➤ Poursuites d'études

- En tête des poursuites d'études après le bac STI2D : un **BTS** ou un **DUT** en 2 ans, notamment en énergie, logistique, maintenance, informatique industrielle...

- Il est aussi possible de postuler dans certaines **écoles d'ingénieurs** en 5 ans, avec un solide dossier, ou dans quelques écoles spécialisées en électronique, mécanique, réseaux...

- Autre voie : la **classe prépa** technologie et sciences industrielles (TSI), accessible avec un bon niveau. Réservée aux bacheliers STI2D, elle permet d'intégrer une école d'ingénieurs sans être en concurrence avec les bacs S.

- Enfin, pour rejoindre une licence sciences de l'ingénieur à l'**université** (par exemple, électronique, mécanique...), 1 année de mise à niveau est souvent conseillée.

➤ Perspectives professionnelles

Le bac STI2D, polyvalent, est axé sur les poursuites d'études. Ses débouchés se situent donc principalement dans les métiers orientés vers les technologies industrielles. ■

➔ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements technologiques communs			
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h	8
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	- ⁴⁾
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- architecture et construction	5 h	9 h	12 ⁵⁾
- énergies et environnement	5 h	9 h	
- innovation technologique et éco-conception	5 h	9 h	
- systèmes d'information et numérique	5 h	9 h	
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			6)
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	
- arts ^{d)}	3 h	3 h	
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{f)}	-	-	

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2.

c) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

5) L'évaluation de l'enseignement spécifique se fait sur un projet lié à la spécialité suivie par l'élève, à la fois en cours d'année (coef. 6) et par une épreuve terminale (coef. 6).

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STD2A

Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Le bac STD2A s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les secteurs de l'architecture du design graphique, du design d'espace, du design de mode, du design de produits, des métiers d'art...

© RAPIDEVE/ISTOCKPHOTO.COM

➤ Pour qui ?

Ce bac intéressera ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

➤ Au programme

À côté des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, langues vivantes, EPS...), l'accent est mis sur les enseignements technologiques qui s'appuient sur des démarches expérimentales. Celles-ci permettent d'appréhender les univers complexes du design et des métiers d'art, à travers **4 pôles disciplinaires** :

- **arts, techniques et civilisations** : étude des différents mouvements artistiques (architecture, peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, arts décoratifs, design) à travers l'histoire ;

- **démarche créative** : étude des démarches d'expérimentation sous la forme d'applications concrètes. Il s'agit par exemple d'imaginer un objet pour un usage précis, de réfléchir aux moyens de le réaliser, puis d'expliquer les objectifs, contraintes et étapes, à l'aide de supports (dessins, légendes) ;

- **pratiques en arts visuels** : étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression. L'objectif est de comprendre et de savoir utiliser les croquis, schémas, planches illustrées, maquettes... pour faire valoir ses projets de création ;

- **technologies** : étude des matériaux et de leur application dans les différents domaines du design. Il s'agit de repérer quels matériaux sont les plus appropriés au projet à mener, selon leurs propriétés (résistance à la découpe, réaction à la cuisson...), et les technologies nécessaires à leur utilisation.

À noter : 1 h hebdomadaire de design et d'arts appliqués dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études et insertion

- Déjà formés aux arts plastiques et appliqués, ainsi qu'à la réalisation de projets en design, les bacheliers STD2A accèdent aux **DMA** (diplômes des métiers d'art) et **BTS arts appliqués** sans passer par la mise à niveau. Ils sont sélectionnés sur la base de leurs résultats scolaires et des travaux

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	3 h	2
Physique-chimie	3 h	2 h	2
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Design et arts appliqués	13 h	17 h	6 + 16 ⁴⁾
Design et arts appliqués en langue vivante 1 ^{b)}	1 h	1 h	- ⁵⁾
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{d)} • Atelier artistique ^{e)} • Langue des signes française ^{f)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	6)

artistiques joints au dossier. Dans certaines spécialités, le nombre de places et/ou d'établissements est réduit, d'où une forte concurrence.

Les domaines sont variés : graphisme, stylisme, architecture intérieure, création industrielle, design d'objet, restauration d'art, cinéma d'animation... À choisir en fonction de son projet professionnel.

À bac +2, les BTS et DMA préparent aux fonctions d'**assistant en conception-création** ou d'**artisan d'art**. Ils gagnent à être complétés par une **licence pro**, qui apporte en 1 an une spécialisation ou une 2^e compétence. Ou, mieux, par un diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) qui mène au niveau bac +5.

- Les bacheliers STD2A qui visent un emploi de **designer** doivent envisager des études longues. Ils peuvent déposer un dossier dans une **école d'art**. Certaines écoles, notamment les publiques (Ensad, Ensai, écoles des beaux-arts), recrutent sur concours. Très demandées, car moins coûteuses que les écoles privées, elles sont souvent les plus sélectives.

- L'université est accessible aux STD2A, mais leur bac ne les prépare pas aux études théoriques. Ceux qui s'inscrivent en **licence art** continuent en **master**. Quelques mentions forment au design. ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'épreuve se décompose en 2 parties : analyse méthodique en design et arts appliqués (coef. 6) ; projet en design et arts appliqués, évalué en cours d'année (coef. 8) et lors d'un oral terminal (coef. 8).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2.

Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STL

Sciences et technologies de laboratoire

Le bac STL s'adresse aux élèves qui ont un goût affirmé pour la biologie, les manipulations et la démarche expérimentale en laboratoire et qui souhaitent acquérir un solide bagage scientifique et technologique.

© FIRSTTHINGSFIRST/ISTOCKPHOTO.COM

➤ Pour qui ?

Pour les élèves qui ont un goût affirmé pour les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.

➤ Au programme

Au travers d'enseignements privilégiant la démarche expérimentale et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences scientifiques et technologiques. Ils apprennent à mettre en œuvre des techniques d'observation, de mesure et d'analyse, de fabrication pour différents produits de la santé (antibiotiques, bilan sanguin...), de l'environnement (contrôle de l'air, épuration des eaux...), des bio-industries (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, biocarburants...), des industries de la chimie (produits cosmétiques, pharmaceutiques...).

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STL

- **Biotechnologies** : cette spécialité étudie des exemples concrets d'application des biotechnologies dans différents secteurs (agroalimentaire, santé, environnement...), à travers des activités technologiques variées, relevant de la biochimie, de la microbiologie et de la biologie humaine. La complémentarité entre savoirs scientifiques et savoir-faire permet de construire des compétences d'analyse, de synthèse, ouvrant sur le monde de la recherche des bio-industries, de la maîtrise de l'environnement et de la gestion de la santé.
- **Sciences physiques et chimiques en laboratoire** : cette spécialité permet d'appréhender la diversité des métiers impliquant les sciences et technologies pratiquées dans les laboratoires, dans des domaines aussi variés que la production (d'énergie, de produits de construction, d'emballages, de produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, textiles), l'aéronautique, l'analyse médicale et biologique, le traitement (eaux, déchets, pollution, air...), la météorologie, etc.

→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de laboratoire (STL)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	-	2 ²⁾
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	3 h	3 h	2 (LV1) ³⁾ 2 (LV2) ³⁾
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques à la série			
Chimie-biochimie-sciences du vivant	4 h	4 h	4)
Mesure et instrumentation	2 h	-	6
Enseignement technologique en langue vivante 1 ^{c)}	1 h	1 h	5)
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- biotechnologies	6 h	10 h	4)
- sciences physiques et chimiques en laboratoire	6 h	10 h	4)
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	6)
- arts ^{d)}	3 h	3 h	
- Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	
• Langue des signes française ^{f)}	-	-	

→ Poursuites d'études

• Formés aux manipulations et aux pratiques de laboratoire, les bacheliers STL accèdent en nombre aux **BTS** ou aux **DUT** de biologie, de chimie, de l'environnement, du paramédical... De quoi s'insérer professionnellement en 2 ans ou continuer ses études.

• Les bacheliers STL avec un bon niveau peuvent rejoindre une **classe prépa** technologie et biologie (TB) ou technologie, physique et chimie (TPC), qui leur donne accès à certaines écoles d'ingénieurs de biologie ou de chimie.

• Autre voie: postuler dans les **écoles d'ingénieurs** qui recrutent des bacheliers STL. Il faut présenter un solide dossier et s'engager pour 5 ans d'études. Certaines écoles du paramédical ou de biologie leur sont également accessibles sur concours.

• À **l'université**, les licences en sciences de la vie nécessitent de s'adapter à une approche théorique. Le mieux: suivre 1 année ou des cours de mise à niveau en sciences.

→ Perspectives professionnelles

Plusieurs métiers sont accessibles après avoir suivi une filière STL: technicien supérieur en laboratoire d'analyses, de contrôle, de recherche, assistant ingénieur de recherche, manipulateur en radiodiagnostic (radiographie, IRM, scanner...), en radiothérapie, diététicien, conducteur de process dans l'industrie et l'environnement, qualitatif... ■

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2.

c) L'enseignement technologique est dispensé en langue vivante. Il porte sur les biotechnologies ou sur les sciences physiques et chimiques de laboratoire. Il est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et par un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

f) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1^{re}.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale.

4) L'évaluation comprend une épreuve de chimie-biochimie-sciences du vivant et un enseignement spécifique lié à la spécialité biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (coef. 8) et une épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité (coef. 6).

5) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques... le bac ST2S concerne les élèves qui souhaitent s'insérer dans les secteurs du social et du paramédical.



© DRIVEPIX/FOTOLIA.COM

↳ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

↳ Au programme

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les **matières dominantes** du bac.

La formation comporte aussi des **matières générales** : français, histoire-géo, maths, sciences physiques et chimiques, langue étrangère, éducation physique et sportive...

Les **sciences et techniques sanitaires et sociales** (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et le bien-être social d'une population, les politiques sociales et de santé publique, les dispositifs et institutions sanitaires et sociaux, les méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.

Autre enseignement important : la **biologie et la physiopathologie humaines** qui étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↳ Poursuites d'études

• Les **BTS** et les **DUT** des domaines paramédical et social sont la poursuite logique du bac ST2S. On peut y ajouter les **BTS esthétique-cosmétique** ou encore **hygiène-propreté-environnement**.

Les titulaires des **BTS** et **DUT** du domaine social pourront ensuite continuer en licence pro (en 1 an) ou préparer un diplôme d'État (DE). Le métier de conseiller en économie sociale et familiale nécessite, par exemple, un **BTS économie sociale et familiale** suivi d'un DE du même nom. Même chose pour l'éducateur spécialisé qui peut obtenir son DE en 1 an après un **DUT carrières sociales**, option éducation spécialisée.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques ^{a)}	3 h	3 h	3
Français ^{b)}	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{c)}	3 h	3 h	LV1 : 2 ¹⁾ LV2 : 2 ¹⁾
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales ^{a)}	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines ^{a)}	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive ^{d)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Projet technologique ^{e)}	-	-	7 ²⁾
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ¹⁾ - Atelier artistique ^{g)} - Langue des signes française ^{h)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	3)

À noter : pour les BTS et les DUT du paramédical (BTS diététique, DUT génie biologique...), de solides connaissances en sciences sont demandées.

- Il est aussi possible d'intégrer des écoles paramédicales et sociales pour préparer certains DE directement après le bac, mais, les concours d'entrée étant très sélectifs, il est conseillé de suivre une préparation.

- Enfin, rejoindre une licence à l'université (sciences sanitaires et sociales, sciences de la vie...) suppose d'être très à l'aise à l'écrit et d'avoir un bon bagage scientifique. Une année de mise à niveau est souvent conseillée.

↘ Perspectives professionnelles

Après des études en ST2S, on peut devenir secrétaire médical ou entrer à la Sécurité sociale, comme gestionnaire-conseil de l'assurance maladie. On peut aussi travailler dans le secteur paramédical comme aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...

Dans le social, le bac ST2S est également bien adapté aux métiers d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale et familiale, d'éducateur spécialisé ou encore d'éducateur de jeunes enfants. ■

a) L'épreuve d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques ou les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2.

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

h) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en cours d'année. (coef. 4) et lors d'un oral terminal (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

Fort de connaissances en management, en sciences de gestion, en économie et en droit, les bacheliers STMG peuvent envisager des poursuites d'études diverses.

© DALAPROD/FOTOLIA.COM



➤ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

➤ Au programme

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication bases de l'intelligence collective, etc. Il comprend des enseignements **technologiques** en 1^{re} et en lien avec la spécialité choisie en terminale, des enseignements **généraux** (français, maths, langues, histoire-géographie, philosophie et EPS) et des enseignements en **économie, droit et management des organisations**. Ce dernier

pôle, articulé avec le pôle technologique, donne les repères et les outils d'analyse et d'interprétation des logiques de fonctionnement des entreprises, des administrations, des associations. Observation du fonctionnement des organisations, mesure et analyse des résultats avant leur interprétation et la préparation de décisions sont mises en œuvre dans des situations réelles ou simulées. Pratiques des jeux sérieux (serious games), usages des réseaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (PGI) sont au programme d'une pédagogie de l'action, basée sur la conduite d'études (en 1^{re}) et de projets (en terminale).

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les spécialités du bac STMG en T^{le}

- **Gestion et finance** : étudie le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.
- **Systèmes d'information de gestion** : s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.
- **Ressources humaines et communication** : examine la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'entreprise.
- **Marketing (mercatique)** : porte sur la maîtrise du marché, du point de vue du producteur comme du point de vue du consommateur, et l'impact des stratégies de communication.

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

➤ Poursuites d'études

- La majorité des bacheliers STMG se tourne vers un **BTS** ou un **DUT** en lien avec les spécialités de terminale. Par exemple, après la spécialité marketing, BTS management des unités commerciales (MUC) ; après la spécialité gestion et finance, BTS comptabilité et gestion (CG) ; après la spécialité systèmes d'information de gestion, BTS services informatiques aux organisations (SIO) ; après la spécialité ressources humaines et communication, BTS assistant de manager (AM). Possibilité de continuer ensuite en licence pro (1 an) à l'université, ou en école de commerce ou en école spécialisée (tourisme...).
- Près de 1 bachelier STMG sur 4 s'inscrit à l'université en licence de droit, d'administration économique et sociale (AES), d'économie-gestion... Mais, attention, la réussite n'est pas toujours au rendez-vous car ces études exigent beaucoup d'autonomie, une solide culture générale et d'être à l'aise à l'écrit.
- Les meilleurs élèves peuvent intégrer une **classe prépa** économique et commerciale. L'option technologique (ECT) leur est réservée, quelle que soit la spécialité suivie en terminale. Elle prépare en 2 ans aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce (3 ans d'études).
- Enfin, il est possible d'intégrer directement après le bac certaines écoles de commerce, de tourisme, d'hôtellerie ou de préparer un diplôme d'Etat (DE) dans des écoles paramédicales ou sociales. Compter 3 à 5 ans d'études.

➤ Perspectives professionnelles

Le bac STMG prépare à des poursuites d'études larges pour une insertion professionnelle rapide (bac + 2) ou plus longue (bac + 5) dans les domaines de la gestion : finance et contrôle de gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing, communication. De nombreux secteurs d'activité peuvent être envisagés : banque, assurance, professions immobilières, grande distribution, services numériques, mais aussi industrie, expertise comptable, enseignement, etc. Avec un bac + 2, on peut occuper un poste d'assistant de direction, d'assistant de gestion en PME-PMI, de responsable d'unité commerciale, de développeur d'applications ou de technicien réseau... Avec un bac + 5, un poste

de chargé de clientèle banque, de chef de produit marketing, d'analyste financier, de chef de projet, d'administrateur réseau...

La fonction publique constitue aussi un débouché non négligeable : concours de contrôleur (des impôts, des douanes, du travail ou du Trésor), de secrétaire administratif, de rédacteur territorial... ■

➔ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 ¹⁾
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	4 h 30	5 h	LV1 : 3 ²⁾ LV2 : 2 ²⁾
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	3 ³⁾
Éducation physique et sportive ^{b)}	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Un enseignement spécifique au choix parmi :			
Gestion et finance	-	6 h	12 ⁴⁾
Mercatique (marketing)	-	6 h	12 ⁴⁾
Ressources humaines et communication	-	6 h	12 ⁴⁾
Systèmes d'information de gestion	-	6 h	12 ⁴⁾
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts ^{c)} • Atelier artistique ^{d)} • Langue des signes française ^{e)}	3 h 3 h 72 h annuelles -	3 h 3 h 72 h annuelles -	5 ⁵⁾

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes.

À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2.

c) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

e) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

3) L'enseignement de sciences de gestion est évalué par l'épreuve d'étude de gestion en 1^{re}. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

4) L'évaluation de l'enseignement spécifique comprend une épreuve pratique évaluée en cours d'année (coef. 6) et une épreuve terminale écrite (coef. 6).

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Un bac pour suivre l'évolution du monde agricole et cerner ses nouvelles priorités : qualité et sécurité alimentaires, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement...

© CASARSA/ISTOCKPHOTO.COM



➤ Pour qui ?

Ce bac (sous tutelle du ministère de l'Agriculture) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement, l'agroalimentaire...

➤ Au programme

Dispensée en lycée agricole, la formation combine **enseignements généraux et technologiques**, cours théoriques, travaux pratiques et dirigés. Elle comporte 8 semaines de stages.

Les technologies de l'information sont abordées et une large place est accordée à l'approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation).

Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole, avec **3 axes** : agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.

Chaque lycée est libre de proposer un ou plusieurs espaces d'initiative locale (EIL) permettant un approfondissement technologique : technologies de la production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements. Une occasion d'élargir ses possibilités de poursuites d'études.

Sans oublier, en 1^{re} et en terminale :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Poursuites d'études

Logiquement, le bac STAV permet de poursuivre des études dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du service en milieu rural...

- En 2 ans après le bac, les **B TSA** (BTS agricoles) sont tout à fait adaptés. De nombreuses spécialités sont proposées : agronomie, aménagements paysagers, analyse et conduite de systèmes d'exploitation, aquaculture, génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau... Quelques **BTS** et **DUT** sont également envisageables, par exemple en biologie. Ces différents diplômes permettent de s'insérer professionnellement ou de continuer des études.
- Autre voie : les **certificats de spécialisation agricoles (CS)**. Préparés en quelques mois, souvent en apprentissage, ils forment à la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole ou d'un aménagement paysager.
- Quelques bacheliers STAV optent pour

→ La 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	1 ^{re} et T ^{le}
Mathématiques	2 h 30
Informatique	30 min
Français	2 h
Philosophie	1 h
Histoire-géographie	1 h 45
Langues vivantes 1 et 2 ^{a)}	2 h + 1 h 30
Physique-chimie	2 h 15
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h 45
Biologie-écologie	2 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 30
Sciences et techniques agronomiques	1 h 45
Espaces d'initiative locale (EIL) ^{b)}	-
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
Enseignements facultatifs	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignements au plus parmi : <ul style="list-style-type: none"> - pratiques physiques et sportives - langue vivante 3 ^{a)} - hippologie et équitation - pratiques sociales et culturelles • Pratiques professionnelles 	2 à 3 h

a) Les langues vivantes 1 et 2 sont étrangères. La langue vivante 3 est étrangère ou régionale.

b) 5 espaces d'initiative locale (EIL) sont proposés au choix de l'établissement : technologies de la production agricole ; transformation des produits alimentaires ; aménagement et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements, avec des volumes horaires variables de 2 à 3 h.

une école spécialisée (par exemple en tourisme rural). D'autres postulent dans les écoles d'ingénieurs en agriculture ou en agronomie qui recrutent ces profils. Il faut prévoir une solide sélection à l'entrée et s'engager pour 5 ans d'études.

- Les classes prépa technologie et biologie (TB) accueillent aussi un petit nombre de bacheliers STAV pour les préparer à l'entrée de certaines écoles d'ingénieurs.
- Enfin, les bacheliers STAV qui s'inscrivent à l'université ont intérêt à viser une licence pro (en 1 an après un bac +2) ou à passer par une mise à niveau.

→ Perspectives professionnelles

Le bac STAV prépare à des poursuites d'études supérieures pour exercer les métiers d'exploitant agricole, de contrôleur laitier, de conseiller en chambre d'agriculture, de technicien paysagiste, de technicien forestier... Dans l'agroalimentaire, des postes de chef de fabrication, de contrôleur qualité et de commercial sont à prendre. Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés. ■

→ Les épreuves en 1^{re} et T^{le} sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	Coefficient
Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique ^{a)}	3 + 1*
Langues vivantes	2 + 2*
Éducation physique et sportive	3*
Mathématiques et TIM (technologie de l'informatique et du multimédia)	3 + 1*
Philosophie et histoire-géographie ^{b)}	3 + 1*
Sciences économiques et sociales	2 + 1*
Sciences du vivant	4 + 3*
Sciences de la matière	2 + 1*
Technologies	5 + 3*
Épreuve facultative (2 au maximum)	^{c)}

* Coefficients attribués à des contrôles en cours de formation (CCF) portant sur une ou plusieurs disciplines.

a) Épreuve anticipée en 1^{re}.

b) Épreuve de philosophie (coef. 1) ; épreuve d'histoire-géographie (coef. 2).

c) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

Bac TMD

Techniques de la musique et de la danse

Du talent, de l'énergie et de la persévérance : le cocktail indispensable pour mener de front des études au lycée et au conservatoire.

➤ Pour qui ?

Accessible après une 2^{de} spécifique, ce bac s'adresse aux instrumentistes et aux danseurs qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion. Motivation et résistance physique sont de rigueur. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. Pour ceux qui n'ont pas obtenu une 2^{de} spécifique, l'accès à la filière TMD est possible en cours d'année de 2^{de} en effectuant une mise à niveau.

➤ Au programme

Des **enseignements généraux** (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) s'équilibrent avec les **enseignements technologiques** (étude des principes physiques mis en œuvre dans les instruments, reproduction du son, performances des amplificateurs, dynamique de la danse...).

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© CHOJA/ISTOCKPHOTO.COM

Les cours de musique ou de danse sont dispensés au lycée et au conservatoire.

Sans oublier, **en 1^{re} et en terminale** :

- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

➤ Les options du bac TMD

- **Instrument** : vise le perfectionnement dans la pratique et aborde l'histoire de la musique, le solfège, les dictées mélodiques (de 1 à 3 voix), le déchiffrage de textes musicaux, les techniques du son.
- **Danse** : porte sur les chorégraphies, les dictées musicales, l'histoire de la musique et de la danse (ballets, chorégraphies), l'étude de la scène (décors, machineries, espaces), l'anatomie et la scénographie...

➤ Poursuites d'études et insertion

- Les bacheliers TMD qui rêvent de devenir **musiciens-interprètes** ou **danseurs** poursuivent principalement leurs études en **conservatoire**.

Les meilleurs d'entre eux peuvent tenter le concours d'entrée au **Conservatoire national supérieur** de musique et de danse de **Paris ou de Lyon**, très sélectif.

Ceux qui ont obtenu leur diplôme d'études musicales (DEM), diplôme d'études chorégraphiques (DEC) ou diplôme national



→ La 1^{re} et la T^{le} techniques de la musique et de la danse (TMD)

Enseignements communs	1 ^{re}	T ^{le}	Coefficient
Mathématiques	4 h	3 h	3
Sciences physiques	2 h	2 h	3
Français ^{a)}	4 h	2 h	3
Histoire de l'art et des civilisations	1 h	1 h	2
Langue vivante 1	3 h	3 h	3
Philosophie	-	4 h	3
Initiation au monde contemporain	1 h	-	-
Renforcement en philosophie ou mathématiques ^{b)}	1 h	2 h	-
Éducation physique et sportive	5 h	5 h	1
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Option instrument			
Dictée et analyse	2 h 30	2 h 30	3
Exécution instrumentale	2 h	2 h	4
Histoire de la musique	1 h 30	1 h 30	3
Lecture à vue instrumentale	30 min	30 min	-
Organologie	-	1 h	-
Techniques du son	1 h	1 h	-
Musique d'ensemble	1 h 30	1 h 30	-
Option danse			
Dictée et analyse	2 h	2 h	3
Histoire de la musique et de la danse	1 h 30	1 h 30	3
Exécution chorégraphique	5 h	5 h	4
Scénographie	-	1 h	-
Anatomie	1 h	1 h	-
Enseignements facultatifs			
- 2 enseignements au plus parmi :			
- langue vivante 2 (ou langues et cultures de l'Antiquité, latin ou grec)	3 h	3 h	1)
- arts plastiques	3 h	3 h	
- harmonie ou solfège ou chorégraphie	2 h	2 h	
- Atelier artistique	72 h annuelles	72 h annuelles	
- Langue des signes française ^{c)}	-	-	

d'orientation professionnelle (DNOP) musique ou danse peuvent préparer le diplôme national supérieur professionnel (DNSP) au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école (3 ans d'études). Les autres poursuivent au conservatoire régional afin de valider le DNOP/DEM/DEC.

• L'université est accessible aux bacheliers TMD, mais leur bac ne les prépare pas aux études théoriques.

Ceux, assez rares, qui s'inscrivent en licence arts du spectacle ou musicologie ont intérêt à continuer en licence pro (1 an) ou en master (2 ans) afin d'acquérir une formation professionnelle. Peu nombreuses, les mentions proposées mènent à l'enseignement, à la médiation culturelle ou à l'administration du spectacle.

De plus en plus d'universités permettent de préparer le DNSP conjointement avec la licence, au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. L'avantage pour les étudiants: ils bénéficient d'une pratique artistique plus solide et peuvent envisager de préparer ensuite le diplôme d'État ou le certificat d'aptitude de professeur de musique ou de danse. ■

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

b) Mathématiques uniquement en 1^{re}.

c) La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1^{re} épreuve sont multipliés par 2.

Bac STHR

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

La série STHR marque la rénovation en profondeur du bac hôtellerie, dont il conserve les spécificités. Il vise à favoriser l'accès aux formations supérieures.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

➤ Pour qui ?

La préparation au bac sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) se déroule sur 3 ans (2^{de} spécifique, puis 1^{re} et terminale STHR) et concerne les élèves issus d'une classe de 3^e.

L'admission est désormais possible en 1^{re}, après une 2^{de} générale et technologique, une 2^{de} ou une 1^{re} professionnelle, ou un CAP (avec remise à niveau les premières semaines).

➤ Au programme

En rénovation, les programmes de 1^{re} et de terminale du bac STHR sont en cours de finalisation. Vous pouvez toutefois retrouver le détail des enseignements dans le tableau ci-contre. En guise de repères, nous détaillons les contenus de la classe de 2^{de} spécifique.

Dans cette classe, la série STHR propose un recentrage sur les matières générales. Les cours de maths, français, sciences et histoire-géo sont renforcés. Présent dans tous les bacs techno, ce socle commun permet une éventuelle réorientation à la fin de la classe de 2^{de}.

À côté des cours généraux (20 heures par semaine en 2^{de}, puis 14 heures les années suivantes), les enseignements propres à cette série de bac sont abordés de manière progressive (10 heures par semaine en 2^{de}, puis 17 heures en 1^{re} et terminale).

La classe de 2^{de} comprend 3 enseignements technologiques complémentaires : économie et gestion hôtelière ; sciences et technologies culinaires ; sciences et technologies des services. Elle intègre dans ses enseignements des modalités pédagogiques favorisant les apprentissages : séances concrètes qui sont l'occasion de productions et d'analyses par les élèves (en atelier culinaire, en restaurant et/ou hôtel d'application), témoignages de professionnels du secteur, applications numériques (vidéos, jeux sérieux...). S'y ajoutent un enseignement optionnel de LV3, un accompagnement personnalisé (soutien, aide à l'orientation) et 2 stages de 4 semaines en 2^{de} et en 1^{re}.

➤ Poursuites d'études

L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment dans les **BTS du secteur**, et se distinguer ainsi de la voie professionnelle.

- Le bac hôtellerie prépare aux études supérieures du domaine hôtelier, mais

INFO +

Élaborer son parcours de formation

En coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue et votre professeur principal, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

Se remettre à niveau

Pour prévenir le risque de redoublement, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer d'orientation

Si vous souhaitez changer d'orientation en cours ou en fin de 2^{de} ou de 1^{re}, des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe.

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



→ La 2^{de}, la 1^{re} et la T^{le} sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

aussi de la gestion, du tourisme ou de la vente. La majorité des bacheliers s'oriente vers les **BTS** (hôtellerie-restauration ; responsable d'hébergement ; tourisme) en 2 ans. Quelques bacheliers optent pour un **DUT** (gestion administrative et commerciale ; gestion logistique et transport ; techniques de commercialisation...) préparé également en 2 ans.

- Pour entrer dans la vie active encore plus rapidement, il est possible de préparer, en 1 an, une mention complémentaire (MC) accueil-réception ; organisateur de réceptions ; sommellerie... ou une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) autour de l'hôtellerie et du tourisme.

- Les **écoles privées** (en 2 ou 3 ans après le bac) sont nombreuses mais coûteuses.

- Quant à l'université, elle propose de nombreuses **licences pro** (en 1 an après un bac + 2) en hôtellerie-restauration. Leur atout : délivrer un réel complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...

↘ Perspectives professionnelles

Accès aux métiers de l'hébergement (réception, service d'étage) et de la restauration (cuisine, service en salle). À la clé, des postes d'assistant de réception, d'assistant du directeur de la restauration... Débouchés dans la restauration collective, l'armée (dans les restaurants pour les officiers et sous-officiers), mais aussi dans l'agroalimentaire. La gestion hôtelière requiert un diplôme de niveau bac + 4, + 5 (école de commerce ou master). ■

Enseignements communs	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{le}
Mathématiques	3 h	3 h	3 h
Français ^{a)}	4 h	3 h	-
Histoire-géographie	3 h	2 h	2 h
Philosophie	-	-	2 h
Langue vivante 1 + langue vivante 2 ^{b)}	5 h	4 h	4 h
Éducation physique et sportive ^{c)}	2 h	2 h	2 h
Sciences	3 h	-	-
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	30 min
Économie et gestion hôtelière	2 h	5 h	5 h
Projet en sciences et technologies culinaires ou sciences et technologies des services	<i>En cours de finalisation</i>		
Enseignement technologique en langue vivante (ETLV)	-	1 h	1 h
Sciences et technologies des services	4 h	4 h	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h	4 h	4 h
Enseignement scientifique alimentation-environnement	-	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	10 h annuelles
Enseignements facultatifs > 2 enseignement au maximum parmi :			
- langue vivante 3 (étrangère ou régionale)	3 h	3 h	3 h
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	3 h
- arts ^{d)}	3 h	3 h	3 h
• Atelier artistique ^{e)}	72 h annuelles	72 h annuelles	72 h annuelles

a) Épreuve anticipée en 1^{re}, à l'écrit et à l'oral.

b) L'une des 2 langues vivantes doit obligatoirement être l'anglais.

c) Les élèves désirant poursuivre l'enseignement d'exploration d'EPS de 2^{de} (5 h) bénéficient d'un enseignement de complément de 4 h, en plus de l'enseignement obligatoire de 2 h. Dans ce cas, le

cumul avec l'enseignement facultatif d'EPS n'est pas autorisé. Par ailleurs, ces élèves ne peuvent choisir qu'un seul enseignement facultatif.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre ou danse.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

Les étapes du bac

L'obtention du bac repose sur la réussite aux épreuves. S'y préparer avec méthode est la clé du succès.

➤ En 1^{re}

Les épreuves anticipées pour tous

Pour tous les lycéens des séries générales ou technologiques, le bac commence en fin de 1^{re} avec les épreuves écrites et orales de français... d'où l'appellation de « bac de français ».

Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale.

Le bac de français vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le programme de 1^{re}.

D'autres épreuves anticipées pour certains

D'autres disciplines font l'objet d'épreuves anticipées en 1^{re}, en fonction de la série de bac :

- travaux personnels encadrés (TPE) en 1^{re} ES, L, S ;
- sciences en 1^{re} ES, L ;
- histoire-géographie en 1^{re} STI2D, STD2A, STL ;
- étude de gestion en 1^{re} STMG ;
- activités interdisciplinaires en 1^{re} ST2S.

À noter : les élèves redoublant la classe de 1^{re} sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent pas être conservées.

➤ En terminale

Les épreuves du 1^{er} groupe

En fin de classe de terminale, les lycéens passent toutes les épreuves dans les disciplines non évaluées en fin de 1^{re}. Selon les séries, les épreuves sont écrites, orales ou pratiques. Certaines sont également évaluées pour partie en contrôle en cours de formation (CCF), comme l'éducation physique et sportive par exemple.

Les épreuves du 2^d groupe

Ceux qui ont entre 8 et 10 de moyenne passent les « oraux de rattrapage ». Un nom bien mérité : la note obtenue permet souvent au candidat d'obtenir les points qui lui manquaient pour obtenir son bac.

Cet oral consiste en 2 épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à l'écrit (y compris celles passées en 1^{re}).

Le jury retient la meilleure des 2 notes obtenues pour chaque discipline (1^{er} groupe/2^d groupe). Il tient compte aussi des appréciations portées dans le livret scolaire de l'élève qui est renseigné par les professeurs dès la classe de 1^{re}.

Tout doit en principe être terminé vers le 8 juillet, sauf pour ceux qui ont été dans l'impossibilité de se présenter au bac



© ISTOCKPHOTO.COM

en juin (maladie, accident...). Ils pourront se présenter en septembre, grâce aux épreuves de remplacement.

Quant aux candidats des séries générales ayant échoué lors de l'oral de rattrapage, un certificat de fin d'études secondaires (CFES) leur est délivré. Pour les candidats des séries technologiques, c'est un certificat de fin d'études technologiques secondaires (CFETS) qui leur est délivré. ■

INFO +

Les mentions au bac

Elles sont attribuées aux candidats obtenant le bac dès le 1^{er} groupe d'épreuves : « assez bien » (12/20 ou plus) ; « bien » (14/20 ou plus) ; « très bien » (16/20 ou plus). Les mentions peuvent jouer un rôle important pour l'admission dans certaines filières de l'enseignement supérieur. Les bacheliers technologiques et professionnels ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

Autre avantage : les bacheliers boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention TB bénéficient du complément « aide au mérite ». Seule condition : être inscrit dans un établissement ou une formation habilités à recevoir les boursiers.

Les enseignements facultatifs au bac

Pour gagner des points, se présenter aux enseignements facultatifs (2 au maximum), dont seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte, peut être une stratégie payante.

Le rôle du jury

Le bac est délivré par un jury, présidé par un membre de l'enseignement supérieur. Il vérifie la régularité des épreuves et veille à harmoniser les corrections. Pour les situations tangentes, il prend en compte le livret scolaire.

Les aménagements d'épreuves

Pour les élèves handicapés, différents aménagements des épreuves du bac sont possibles (durée, assistance humaine, utilisation d'un ordinateur...). La demande est à faire au moment de l'inscription au bac auprès des services organisateurs. Plus d'infos sur www.onisep.fr, espace Handicap.

En cas d'échec au bac

Deux nouveautés de la session 2016 : possibilité de conserver les notes supérieures à 10 d'une session à l'autre ; droit au redoublement dans l'établissement d'origine en cas d'échec.

Des publications pour bien choisir son orientation !



	Réf.	Prix	Qté	Total
→ LES INDISPENSABLES				
Université : bien choisir sa licence	901 248	9 €		
Quels métiers pour demain ?	901 161	9 €		
Après le bac	901 252	9 €		
Étudier à l'étranger	901 194	9 €		
Classes prépa	901 249	9 €		
Sciences Po	901 247	9 €		
→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / MEDIAS				
Les études d'art (disponible en avril 2016)	901 297	9 €		
Après le bac L	901 052	11 €		
Les métiers du jeu vidéo	901 232	12 €		
Les métiers du web	901 227	12 €		
Les métiers de la mode et du luxe	901 186	12 €		
Les métiers des langues et de l'international	901 144	12 €		
Les métiers du design (disponible en mai 2016)	901 280	12 €		
Les métiers du journalisme, de la communication et de la documentation	901 188	12 €		
Les métiers de l'audiovisuel	901 190	12 €		
→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale	901 142	12 €		
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 038	12 €		
Les métiers de la mécanique	901 185	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	901 147	12 €		
→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	901 146	12 €		
Les métiers de la justice	901 234	12 €		
Les métiers de la défense	901 236	12 €		
→ ÉCONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Bac STMG, quelles poursuites d'études ?	901 270	11 €		
Les métiers du marketing et de la vente (disponible en avril 2016)	901 279	12 €		
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance	901 140	12 €		
Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines	901 143	12 €		
Les écoles de commerce	901 251	9 €		

	Réf.	Prix	Qté	Total
→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les métiers auprès des animaux	901 228	12 €		
Les métiers de la biologie (disponible en mars 2016)	901 277	12 €		
Les métiers de l'agriculture et de la forêt	901 148	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	901 145	12 €		
Les métiers de l'agroalimentaire	901 191	12 €		
Les métiers de l'environnement et du développement durable	901 233	12 €		
→ SANTÉ / SOCIAL				
Les métiers du social	901 230	12 €		
Les métiers du médical	901 184	12 €		
Les métiers de paramédical	901 183	12 €		
Les métiers de l'humanitaire	901 043	12 €		
Les métiers auprès des enfants	901 229	12 €		
→ SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Bac S, quelles poursuites d'études ?	901 274	11 €		
Les métiers de l'électronique et de la robotique	901 231	12 €		
Les métiers de l'énergie	901 139	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 187	12 €		
Les métiers de la chimie	901 138	12 €		
Les écoles d'ingénieurs	901 250	9 €		
→ TOURISME / LOISIRS / HÔTELLERIE / RESTAURATION				
Les métiers du sport	901 192	12 €		
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 189	12 €		
Les métiers du tourisme	901 235	12 €		
Montant de la commande				€
Frais d'envoi en Colissimo*				€
France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585), UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)				
*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).				
Total de la commande				€

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxes s'applique. Merci de nous consulter. Conditions générales de vente disponibles sur www.onisep.fr/lalibrairie ou sur simple demande.

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE	
Nom / Prénom :	
Adresse :	
Localité :	Code Postal [] [] [] [] [] []
Localité :	Pays :
Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.	
E-mail :	
À renseigner impérativement pour le suivi de commande.	

VOTRE MODE DE PAIEMENT
<input type="checkbox"/> Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep
Date et signature :
<input type="checkbox"/> Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.

Commandez en ligne !
www.onisep.fr/lalibrairie

Après le bac

Principaux repères sur les filières de l'enseignement supérieur accessibles dès le bac, pour nourrir la réflexion autour de vos centres d'intérêt, de vos objectifs et de vos talents.

Enseignements, durée des études, coût des formations, modalités de sélection, rythme de travail, encadrement... de multiples critères sont à examiner à l'heure de choisir une filière d'études. Une première information à compléter avec www.onisep.fr, qui détaille chacune des filières évoquées et www.admission-postbac.fr, le site qui centralise l'inscription dans la plupart des formations du supérieur.

↳ Licence

À l'université, les **licences** se déclinent en 4 grands domaines de formation : lettres, langues et arts ; sciences humaines et sociales (dont géographie, histoire, philo, psychologie, sociologie) ; droit, économie et gestion ; sciences, technologie et santé (dont chimie, génie civil, informatique, mécanique, physique, SVT, sport). Au total, 45 mentions sont proposées. Des cursus qui mettent l'accent sur la culture générale et l'approche théorique.

À noter : à côté de la licence, l'université forme aussi à une **1^{re} année commune aux études de santé** (PACES) qui permet d'accéder, sur concours, aux cursus de médecine, d'odontologie (chirurgie dentaire), de pharmacie, de maïeutique (sage-femme), de kinésithérapie.

- **Durée des études** : 3 ans. La 1^{re} année est dite L1 ; la 2^e année, L2 ; la 3^e année, L3.
- **Frais de scolarité** : moins de 200 € par an dans les universités publiques, très largement majoritaires.
- **Admission** : l'accès est ouvert à tous les bacheliers quelle que soit leur série. Il est cependant fortement conseillé de choisir une filière cohérente avec le profil de son bac et, pour cela, de se renseigner sur les contenus des enseignements, les exigences, les profils adaptés.

INFO +

D'autres filières après le bac

Les instituts d'études politiques (IEP). Appelés communément « Sciences Po », 10 IEP, à Paris et en région, délivrent un diplôme de niveau bac + 5. Pour l'accès en 1^{re} année, 7 IEP sélectionnent les bacheliers dans le cadre d'un concours commun. La formation est pluridisciplinaire, plus spécialisée en cycle master. Les frais annuels de scolarité sont modulés en fonction des revenus du foyer fiscal de rattachement.

Les écoles spécialisées. De nombreuses écoles spécialisées accessibles après le bac visent des secteurs d'activité ciblés : paramédical, social, arts, architecture, police, armée. De durée très variable, elles sont toutes sélectives et permettent souvent de se préparer à des métiers bien précis. Hormis les écoles de l'armée et de la police, la plupart des écoles étant privées, des frais de scolarité parfois importants sont à prévoir.

- **Organisation des études** : selon les licences, le nombre d'heures de cours varie de 15 à 30 heures par semaine. Certains se déroulent en amphi, d'autres en groupe réduit. Un travail personnel au moins aussi important que le nombre d'heures de cours est à prévoir.

- **Poursuite d'études** : les étudiants qui décident de continuer à l'université sont nombreux à s'inscrire en **master** (en 2 ans), parfois complété par un **doctorat** (en 3 ans) pour rejoindre la recherche. Après une L2 validée, certains choisissent de préparer en 1 an une **licence professionnelle** (en 1 an, accès sur dossier et entretien). D'autres intègrent une école d'**ingénieurs** ou de **commerce** (admission sur concours), ou une **école spécialisée** dans un domaine compatible avec la licence préparée (admission sur concours ou dossier, puis entretien).

↳ DUT

Les diplômes universitaires de technologie (DUT) préparent à une famille d'emplois, sans se spécialiser d'emblée. Une quarantaine de spécialités sont proposées dans de multiples domaines : technique (mesures physiques, chimie, informatique, matériaux, sécurité, construction), commerce et gestion, carrières juridiques, métiers du social.

- **Durée des études** : 2 ans, en institut universitaire de technologie (IUT).
- **Frais de scolarité** : moins de 200 € par an.
- **Admission** : sur dossier (bulletins de 1^{re} et terminale) et parfois lettre de motivation.
- **Organisation des études** : avec environ 35 heures de cours par semaine, cette formation accorde autant de place à la théorie qu'à l'enseignement professionnel. Les cours magistraux en amphi représentent moins du quart de l'emploi du temps. Au moins 10 semaines de stage sont prévues et certains établissements proposent la formation en apprentissage.
- **Poursuite d'études** : plus de 80 % des étudiants poursuivent leurs études, pour préparer une licence professionnelle (en 1 an), ou une licence pour ceux qui visent un master. Autre possibilité : tenter les admissions en école de commerce, d'ingénieurs... sur dossier et/ou sur concours.

↳ BTS

Les brevets de technicien supérieur (BTS) préparent à différents métiers autour d'un secteur d'activité. Près de 120 BTS sont déclinés dans presque tous les domaines : le commerce et la vente, la comptabilité et la gestion, le tourisme, l'industrie et les techniques, le bâtiment, l'électricité et l'électronique... Une vingtaine de BTSA (BTS du domaine de l'agriculture) complètent l'offre de formation.

- **Durée des études** : 2 ans, en section de techniciens supérieurs, au sein d'un lycée ou d'une école.
- **Frais de scolarité** : dans les lycées publics, la scolarité est gratuite. Dans les nombreux établissements privés, les frais sont fixés par chaque établissement.
- **Admission** : sur dossier (bulletins de 1^{re} et de terminale) et parfois test de niveau.
- **Organisation des études** : des semaines de 35 heures de cours en moyenne, des devoirs et des projets à rendre, 8 à 16 semaines de stages : la pratique est toujours au rendez-vous. À côté des matières générales, deux tiers de l'emploi du temps sont consacrés aux enseignements professionnels. La plupart des BTS peuvent être préparés en apprentissage.
- **Poursuite d'études** : environ 1 étudiant sur 2 poursuit ses études pour préparer principalement une **licence professionnelle** (en 1 an). Le BTS permet aussi de tenter les admissions dans les **écoles de commerce** ou d'**ingénieurs**, sur dossier et/ou sur concours, ou de postuler à des **écoles spécialisées** d'un domaine proche. Plus rares sont les étudiants qui rejoignent une licence à l'université.

➤ Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ne délivrent pas de diplôme, mais préparent aux concours d'entrée de multiples établissements prestigieux : écoles de commerce, d'ingénieurs, vétérinaires, militaires, écoles normales supérieures (ENS)... Économiques, scientifiques ou littéraires, les classes prépa se caractérisent par leur pluridisciplinarité. Les 17 prépas proposées correspondent à une ou plusieurs séries de bac général ou technologique. Chaque prépa adapte son programme aux concours auxquels elle prépare. Au-delà des écoles visées, ces formations fournissent des méthodes de travail utiles quelle que soit la poursuite d'études.

- **Durée des études** : 2 ans, souvent 3, en lycée public ou privé.
- **Frais de scolarité** : dans les établissements publics, les frais de scolarité correspondent aux droits d'inscription dans l'université partenaire (moins de 200 €) ; dans le privé, ils sont fixés par chaque établissement.
- **Admission** : sur dossier scolaire (notes de 1^{re} et de terminale et appréciations des professeurs).
- **Organisation des études** : le rythme de travail est soutenu, avec environ 35 heures de cours par semaine auxquelles s'ajoutent les devoirs sur table, les colles (interrogations orales) et beaucoup de travail personnel.
- **Poursuite d'études** : à l'issue de la 2^e année, les élèves présentent les concours et, selon leurs résultats, intègrent une **école**, recommencent la 2^e année ou rejoignent l'**université**. Certains élèves choisissent aussi de poursuivre leurs études dans une **école spécialisée** (journalisme, communication, institut d'études politiques).

➤ Diplôme d'ingénieur

Plus de 200 écoles, généralistes ou spécialisées (en agromotricité, électronique, télécoms, mécanique), préparent au diplôme d'ingénieur, un titre de niveau bac + 5. Près de la

moitié des écoles recrutent après le bac pour 5 ans, les autres après un bac + 2 pour 3 ans. Caractéristiques des études d'ingénieur : une culture scientifique et technique (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique) ; une formation au management (éco-gestion, droit, communication, langues vivantes) ; des compétences professionnelles (projets avec des entreprises ou des laboratoires de recherche).

- **Durée des études** : pour les écoles qui recrutent dès le bac, 2 cycles sont prévus : un cycle préparatoire (2 ans), puis un cycle ingénieur (3 ans).
- **Frais de scolarité** : dans la plupart des écoles publiques, majoritaires, les droits d'inscription sont de 600 €. Frais plus élevés du côté des écoles privées (entre 1 500 et 9 000 € par an).
- **Admission** : concerne les bacheliers S en majorité, mais aussi STI2D, STL, voire STAV. S'effectue le plus souvent sur concours (dossier, entretien et/ou épreuves), propres à chaque école ou commun à plusieurs établissements.
- **Organisation des études** : les élèves suivent environ 35 heures de cours par semaine alternant enseignements théoriques et mise en pratique (travaux pratiques, projets de groupe). 28 semaines de stage au minimum sont prévues. Certaines écoles proposent le cycle ingénieur en apprentissage.
- **Poursuite d'études** : seule une minorité d'étudiants (moins de 20 %) poursuit ses études.

➤ Diplôme d'école de commerce

Les premières années des écoles de commerce sont généralistes et couvrent l'ensemble des fonctions de l'entreprise : comptabilité, marketing, communication, contrôle de gestion, droit des affaires, ressources humaines. Les spécialisations plus ou moins marquées interviennent en fin de parcours. Toutes privées ou consulaires (dépendant d'une chambre de commerce et d'industrie), ces écoles sont de réputation inégale. Quelques labels à étudier de près distinguent les formations.

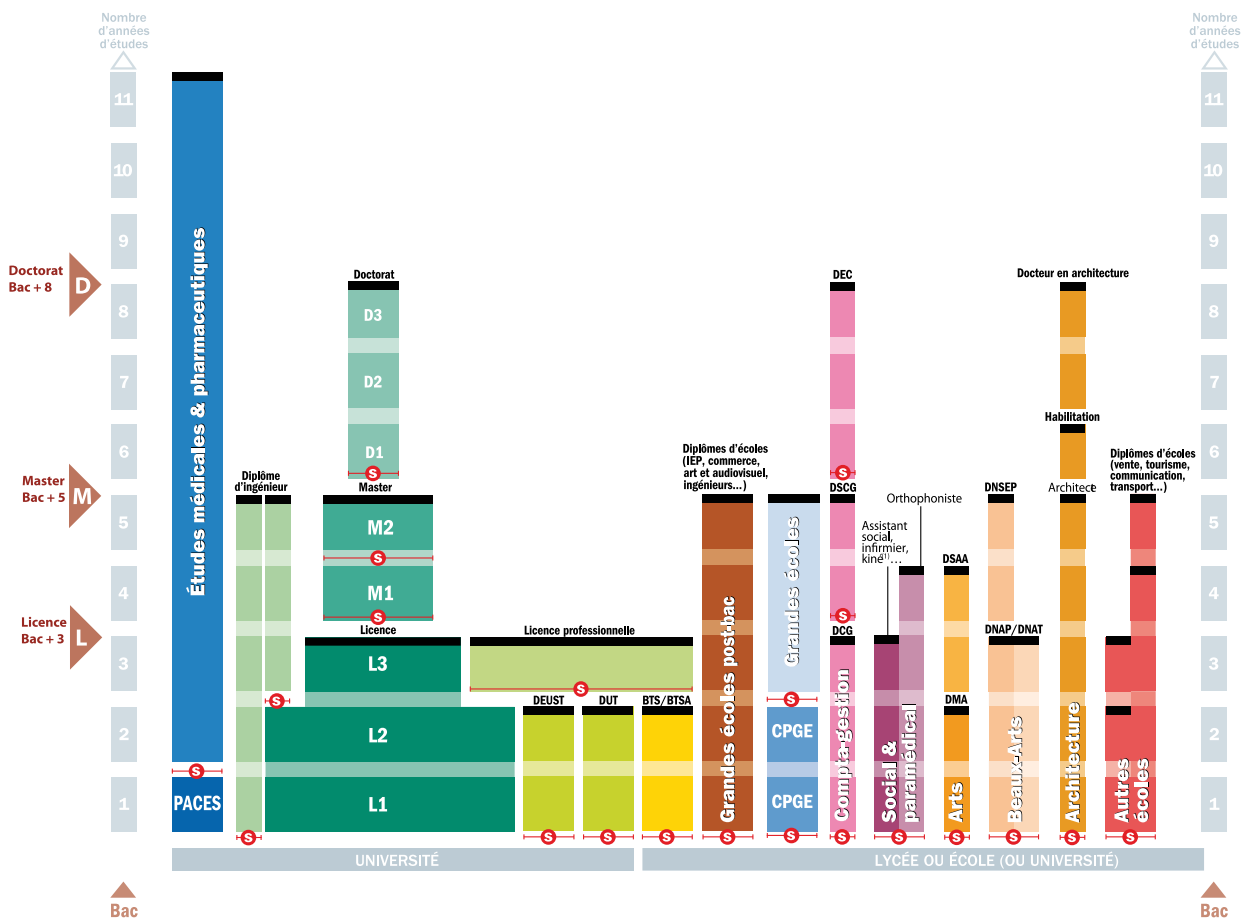
- **Durée des études** : 3, 4 ou 5 ans. De multiples possibilités permettent de rejoindre ces écoles après un premier diplôme.
- **Frais de scolarité** : en moyenne 9 000 € par an.
- **Admission** : sur concours propre à une école ou commun à plusieurs écoles, ouvert en majorité aux bacheliers S et ES mais aussi aux bacheliers STMG.
- **Organisation des études** : stages, travaux de groupes, interventions de professionnels, ouverture à l'international... la pratique occupe toujours une place de choix à côté d'enseignements théoriques.
- **Poursuite d'études** : seule une minorité d'étudiants (moins de 5 %) issus d'un cycle master poursuit ses études. ■

INFO +

Après le bac, avec un handicap

Comme les lycéens, les étudiants en situation de handicap qui en font la demande peuvent bénéficier d'aménagements particuliers, notamment pour les concours d'entrée. La plupart des établissements ont un référent handicap qui informe sur les aménagements possibles. Mettre à profit les journées portes ouvertes permet de vérifier l'accessibilité.

Schéma des études supérieures après le bac



Légende

■ Diplôme ou *Diplôme d'État*

⊖ S ⊕ Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/agricole

CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion

DEC : diplôme d'expert-comptable

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DMA : diplôme des métiers d'art

DNAP : diplôme national d'arts plastiques

DNAT : diplôme national d'arts et techniques

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique

DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

DUT : diplôme universitaire de technologie

ENS : école normale supérieure. Prépare en 4 ans au master et à l'agrégation

IEP : institut d'études politiques

PACES : première année commune aux études de santé

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après une première année préparatoire aux études de santé.

NB : il existe des passerelles entre ces différentes filières.

www.onisep.fr/lalibrairie

 **RETROUVEZ ET COMMANDEZ LES PUBLICATIONS DE L'ONISEP EN VERSION PAPIER ET AU FORMAT NUMÉRIQUE**



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

Le calendrier de l'orientation

Avant de vous décider pour une série, prenez le temps de la réflexion. Au-delà de la nécessité de réussir l'examen du bac, vous devez mûrir votre projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur... et par là même votre projet professionnel.

➤ L'heure des choix en fin de 2^{de}

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :

- quelles disciplines m'intéressent le plus ?
- quels sont mes résultats scolaires ?
- quelles études je souhaite poursuivre après le bac ?

L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite.

➤ Choisir votre bac en fonction de vos goûts

Pour choisir votre bac et vous donner toutes les chances de réussir, il faut évaluer l'intérêt que vous portez aux disciplines dominantes de la série envisagée.

Ainsi, il vaut mieux avoir un intérêt réel pour les matières scientifiques pour préparer un bac S.

Idem pour un bac L. Une passion pour les langues étrangères ne suffit pas. D'autres atouts, notamment la capacité à formuler vos idées à l'écrit comme à l'oral, vous seront nécessaires pour suivre 8 h de philo par semaine en terminale.

➤ Tenir compte de vos résultats scolaires

Bien entendu, le passage en classe de 1^{re} et le choix de la série sont soumis à l'approbation du conseil de classe. Inutile de préciser que les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée.

Ainsi, il serait risqué de s'aventurer en bac ES avec des résultats médiocres en sciences économiques et sociales et en maths.

De même, pour un bac STMG : des acquis solides en français sont utiles pour l'économie et le droit, l'information et la communication...

➤ Les enseignements d'exploration

Ces enseignements sont une aide à l'orientation. Leur objectif est de vous faire découvrir de nouveaux domaines ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles auxquels ils mènent. Pour autant, ils ne constituent pas un prérequis pour accéder à telle ou telle série de 1^{re}.

➤ Penser à l'après-bac

Tous les élèves de 1^{re} et de terminale bénéficient d'un conseil d'orientation anticipé. Objectif : mûrir leur projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et faciliter l'inscription de leurs vœux d'orientation en terminale dans l'application « Admission post-bac ».

Ainsi, au cours de l'année scolaire, chaque élève va pouvoir :

- rencontrer son professeur principal lors d'un entretien personnalisé ;
- accéder à une information claire et objective sur l'ensemble des formations du supérieur ;
- être aidé pour rechercher des informations utiles dans l'élaboration de ses choix ;
- être conseillé sur la filière d'études qu'il a l'intention de choisir.

N'hésitez pas non plus à consulter le Dossier « Après le bac » qui présente un panorama complet et détaillé des études supérieures, et vous donnera des repères indispensables pour élaborer votre choix post-bac en connaissance de cause.

Rendez-vous également aux journées portes ouvertes des établissements scolaires, sur les salons et les forums d'information post-bac. Rien ne vaut le contact direct avec les étudiants et les professeurs des établissements du supérieur. Et rien n'est jamais figé : il existe des possibilités pour changer de cap à différentes étapes du cursus, grâce à des « passerelles ».

POUR EN SAVOIR +



2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

UNE ANNÉE POUR PRÉPARER VOTRE ORIENTATION EN 1^{RE}

→ Septembre-octobre- novembre-décembre

↳ Le temps de la réflexion

C'est le moment de s'informer sur les différentes séries de 1^{re} et leurs poursuites d'études dans l'enseignement supérieur, et de faire le point sur vos résultats scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

→ Décembre

↳ Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan scolaire de l'année. On commence à aborder la question de l'orientation dans les conseils de classe.

→ Février

↳ Les premiers choix

Vous exprimez vos **intentions provisoires d'orientation** par le choix d'une série de 1^{re} générale ou technologique.

→ Mars

↳ L'avis du conseil de classe

Le conseil de classe formule un **avis d'orientation** qui reste, pour l'instant, provisoire. Celui-ci constitue les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

À ne pas rater : la période des journées portes ouvertes dans les établissements.

→ Mai

↳ L'heure des choix définitifs

Vous et votre famille formulez vos **choix d'orientation définitifs** :

- série(s) de 1^{re} générale ou technologique ;
- orientation en voie professionnelle (voir ci-contre) ;
- autres formations.

→ Juin-juillet-août

↳ Le temps des décisions

Le conseil de classe répond par une **proposition d'orientation** : en série de 1^{re} générale ou technologique, réorientation 1^{re} professionnelle après un stage passerelle.

- Si cette proposition est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une **décision d'orientation**, notifiée par le chef d'établissement.
- Si elle est différente de votre choix, le chef d'établissement prend la **décision définitive** après un entretien qui vous permet de défendre votre point de vue.
- Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un **recours** (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la notification de décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission d'appel qui statuera.

↳ L'affectation

L'affectation en 1^{re} générale ou technologique fait suite à la décision d'orientation. Dans la majorité des cas, vous poursuivrez votre scolarité au sein du même lycée. Si la série que vous demandez n'est pas proposée dans votre établissement d'origine, ou que vous souhaitez changer de lycée (au sein de la même académie), vous devrez renseigner un dossier d'admission en 1^{re} que votre chef d'établissement d'origine fera suivre dans les services académiques du département de votre domicile. Pour un changement hors de l'académie, vous devrez contacter les mêmes services.

À noter : en cas d'orientation vers une spécialité de bac pro ou de CAP (ce qui ne concerne qu'un effectif réduit d'élèves), c'est l'établissement d'origine qui saisit les vœux d'orientation et envoie le dossier de candidature (renseigné et complété par les pièces demandées) à l'établissement visé. Avoir effectué un stage passerelle est indispensable pour évaluer la motivation, les capacités scolaires et comportementales de l'élève pour suivre en parcours professionnel. Ce stage est validé par le chef d'établissement du lycée professionnel ou du centre de formation d'apprentis (CFA).



Pour vous aider :
le professeur principal
et le conseiller
d'orientation-psychologue.

Comment et où s'informer ?

Bien s'informer est la première étape pour réfléchir à son orientation. Alors, seul ou accompagné, explorez toutes les pistes.

➤ Les ressources Onisep

Le portail www.onisep.fr

Pour une information complète et actualisée sur les métiers et les formations. Des moteurs de recherche pour trouver des renseignements en fonction de vos goûts et

de vos centres d'intérêt. Le site propose un accès direct à l'actualité de votre région : salons et journées portes ouvertes, guides d'orientation en téléchargement gratuit... Retrouvez les principales entrées de la page d'accueil de www.onisep.fr :

➤ Métier

Une rubrique qui s'adresse à tous ceux qui ont envie de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances sur les métiers et les formations propres à un secteur professionnel, à travers des fiches pratiques ou bien à partir de centres d'intérêt.

➤ Handicap

Un espace dédié aux élèves souffrant d'un handicap (visuel, auditif, moteur), de maladies chroniques, de troubles psychiques ou des apprentissages... et souhaitant poursuivre une scolarité comme les autres.

➤ Mes infos régionales

Quand et où auront lieu les différents salons liés à l'orientation, les tables rondes sur l'insertion et le handicap, les journées jobs d'été... dans votre région ? Autant d'infos de proximité pour permettre de préparer au mieux votre parcours de formation et votre accès à l'emploi.

➤ Après le bac

Une rubrique pour connaître les différentes filières et domaines d'études après chaque bac (général, technologique ou pro), mais aussi les études en Europe.

➤ Au lycée, au CFA

Des infos sur les études en lycée général et technologique, en lycée professionnel ou en CFA (centre de formation d'apprentis), mais aussi sur la procédure APB (admission post-bac), les dispositifs spécifiques (les écoles de la 2^e chance, les aides à la scolarité, les stages, les sections linguistiques, artistiques et sportives...).

➤ Recherche géolocalisée

Ce service permet de visualiser, sur des cartes détaillées, les lieux de formation et d'information. Vous pouvez chercher un établissement (lycée, centre de formation d'apprentis, université...), une langue, une option...

➤ monorientation-enligne.fr

Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ? Des conseillers en ligne vous répondent par mél, chat ou téléphone.



➤ onisep.tv

Plate-forme vidéo de l'Onisep, elle est composée d'environ 900 vidéos sur les métiers et les formations. L'ensemble est constitué de témoignages de jeunes, professionnels ou élèves, en situation de travail ou de formation...



© PHOTOLIA/ISTOCKPHOTO.COM

Des publications sur les formations et les métiers

- Collection « Dossiers », *Les écoles de commerce*, *Les écoles d'ingénieurs*, *Étudier à l'étranger*, *Après le bac* : un panorama complet des études après le bac.
- Collection « Infosup », *Après le bac ES*, *Après le bac L*, *Après le bac S* : un descriptif détaillé de toutes les filières d'études possibles et de leurs débouchés, avec des témoignages et des conseils de professeurs et d'étudiants.
- Collection « Parcours », *Les métiers de l'environnement*, *Les métiers du Web*, *Les métiers de l'informatique...* : plus d'une trentaine de titres proposent, pour un secteur d'activité, une information complète sur les métiers, leur environnement professionnel et les formations qui y conduisent.

Des interlocuteurs privilégiés

Les professeurs

À tout moment, vous pouvez les solliciter pour faire le point sur votre scolarité et votre projet d'études. **Le professeur principal** fera le lien avec l'ensemble des enseignants de votre classe et vous guidera, selon vos besoins, vers la bonne personne. Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, **le professeur documentaliste** pourra vous proposer une formation pour maîtriser l'information et la communication documentaires, afin de développer votre sens critique, votre autonomie et vos droits et devoirs de citoyen... ou encore vous aider à construire votre « parcours Avenir » (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel) *via*, par exemple, des visites, des stages, des enquêtes... pour vous permettre de mieux identifier vos goûts et centres d'intérêt, à travers l'exploration des métiers et des formations.

Le conseiller d'orientation-psychologue (COP)

Il vous recevra en entretien, dans votre établissement ou au CIO. Il vous apportera un conseil personnalisé et des informations adaptées à votre situation.

Le conseiller principal d'éducation (CPE)

Plaque tournante du fonctionnement quotidien du lycée, il contrôle les effectifs, l'exactitude et l'assiduité des élèves. Il collabore avec les enseignants en échangeant des informations sur le suivi individuel et collectif des élèves. Il participe aux conseils des professeurs et aux conseils

de classe. Il est en relation et en contact direct avec les élèves, et pilote l'animation éducative.

Des lieux

Le centre de documentation et d'information (CDI) ou le bureau de documentation et d'information (BDI)

C'est le « lieu-ressource » pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Le professeur documentaliste est compétent pour vous guider dans vos recherches.

Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO est un service public gratuit de l'Éducation nationale. Il met à disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, l'offre de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il propose des entretiens individuels avec un conseiller d'orientation-psychologue (COP).

Les salons et les forums

Chaque année, de nombreux salons et forums sont organisés à Paris comme en région. Autant d'occasions de rencontrer des professionnels ou de recueillir des informations sur les différentes filières de l'enseignement supérieur.

Les journées portes ouvertes des établissements

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes au printemps. N'hésitez pas à visiter ceux qui vous intéressent. Vous pourrez poser des questions à des enseignants et à des étudiants en cours de formation.

Préparer son parcours dans Folios

Folios est une application numérique développée par l'Onisep qui permet de conserver une trace de ses expériences et compétences, scolaires et extrascolaires, de la 6^e à la terminale. À partir de cet espace numérique de travail (ENT), élèves et enseignants peuvent travailler ensemble, en classe ou à distance. Chaque élève peut identifier ses goûts, ses centres d'intérêt, et explorer les métiers et les formations pour construire son projet d'orientation.

Petit récapitulatif des questions à se poser

→ Les matières dans lesquelles je réussis le mieux

Quelles sont mes matières préférées ? Celles où je réussis le mieux ?

Quelle place occupent-elles dans les programmes de 1^{re} et de terminale ?

→ Les métiers qui m'attirent

Je note mes idées de métiers.

Je cherche les formations qui y conduisent.

Je repère les bacs qui sont conseillés pour réussir dans ces cursus.

→ Le type d'études susceptible de me convenir

Quel domaine ai-je envie d'explorer ? Le droit, le social, le tourisme, les sciences et techniques ?

Je note la formation précise que j'envisage.

J'indique si je suis plutôt attiré par :

- des études professionnalisées ou théoriques, courtes ou longues ;
- dans le cadre d'une école, d'un lycée ou d'une université ;
- une formation en apprentissage, etc.

Je recense les métiers auxquels je pourrai accéder après ces études.

→ Je ne sais pas encore quel métier exercer

Je fais le point sur mes goûts et/ou mes atouts et je cherche les formations qui y correspondent. ...

Je liste les différents métiers sur lesquels ces formations débouchent.

→ Dans tous les cas

• Je demande conseil à mon professeur principal et à mes autres professeurs.

• Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue (COP) pour m'assurer que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un.

• J'en parle avec mon entourage.

• Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les salons. ...

INFO +

www.onisep.fr

Pour vous aider à réfléchir aux formations et aux métiers qui correspondent à vos goûts et à vos compétences, vous trouverez aussi des outils, des informations, des témoignages, des vidéos... sur le site de l'Onisep.



**mon
orientation
en ligne.fr**

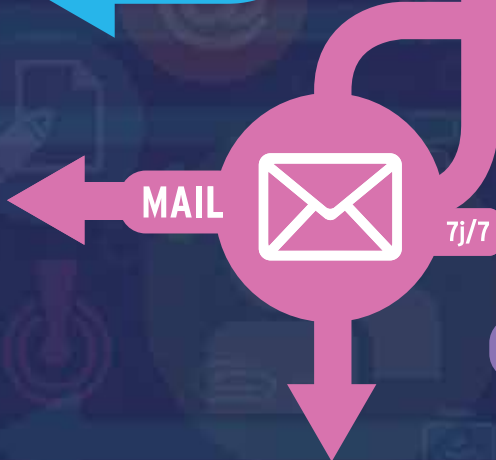
DES CONSEILLERS
EN LIGNE PAR MAIL
TCHAT ET TÉLÉPHONE

L'Onisep et ses conseillers/ères répondent
à vos questions sur l'orientation,
les formations et les métiers.



TÉLÉPHONE

01 7777 12 25
10 h - 20 h
Du lundi au vendredi



MAIL

7j/7



10 h - 20 h
Du lundi au vendredi

TCHAT

BOITE À OUTILS



Retrouvez aussi
monorientationenligne
sur votre mobile
et téléchargez l'appli



» L'école
change avec
le numérique »
#EcoleNumerique

À DÉCOUVRIR !



ONISEP

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS | N° 63

DOSSIER

Université

Bien choisir sa licence

Les clés
pour **réussir**
sa 1^{re} année

45 licences
décryptées



REPORTAGE

À la découverte
d'un campus



JUILLET 2015 - PRIX FRANCE & DOM-TOM : 9 €

www.onisep.fr

9€



onisep



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

En vente sur www.onisep.fr/lalibrairie